

Le 26 Octobre 2022
A Châtillon en Dunois,
Commune Nouvelle d'Arrou

Monsieur le commissaire-enquêteur ,

Après avoir consulté le dossier, nous soutenons favorablement le projet d'exploitation d'une carrière à Marboué.

Dans le cadre de notre activité de gros-œuvre, nous utilisons actuellement environ 5 000 T/an d'agrégats.

La disparition, année après année des carrières, comme celle de Brou, St Denis Les Ponts, Alluyes, nous pousse à effectuer des trajets de plus en plus éloignés

Après lecture, le projet prévoit divers aménagements pour les riverains

- . Aménagement de merlons végétalisés
- . Maintien des parties végétalisées
- . Remise en état au fur et à mesure pour au final rendre le site exploitable par les agriculteurs

Ces dispositions permettent de limiter les bruits sonores pour les riverains et maintenir au maximum la faune et la flore

Au point de vue économique et environnementale, l'ouverture d'une carrière à Marboué permettrait de

- . Répondre à une demande des entreprises du bâtiment du secteur
- . Réduire la consommation de carburant (8000 litres environ par an)
- . Réduire les dangers liés aux transports
- . Réduire la pollution qui découle de ces transports

En exploitant cette carrière, nous revenons aux bases en utilisant les matériaux qui nous entourent et non celles produites à des kilomètres qui contribuent malheureusement à nos problèmes d'environnement.

L'écologie est une vision d'ensemble, collective et les intérêts personnels de certains ne doivent pas prendre le pas dessus

Pour cela, nous émettons un avis favorable à l'ouverture de la carrière de Marboué